

CONSEIL D'ADMINISTRATION – Compte-rendu
Mardi 04/04/2023 à 19h

Présent·e·s : Françoise, Patrick, Hélène, Frédéric, Martine, Catherine, Corinne, Rémi, Emma

Invité·e·s : Laurent et Hélène

Excusé·e·s : Camille, Maxime

- **Trésorerie / finance**

Le ratio achat/vente en mars est de 67%, il est stable.

Des travaux électriques ont été effectués au mois de mars. L'acompte (50% du solde) a été versé. Une partie (1500 euros) du solde restant a été versée, dans l'attente des derniers travaux à effectuer.

Les adhésions se maintiennent : 577 adhésions au total depuis janvier, contre 597 l'année dernière à la même date. Il y a eu 91 nouvelles adhésions en mars (74 au tarif normal, 16 minimas sociaux, 1 association)

Plusieurs relances, notamment vis-à-vis des associations, ont déjà été effectuées. Les associations n'ayant pas ré-adhéré sont de manière générale les associations ayant adhéré au Moulin à Café de manière ponctuelle, à l'occasion d'animations.

Le Moulin à Café est en attente des subventions relatives à l'apprentissage d'Alice, alternante en communication, suite à une erreur d'UNIFORMATION (organisme en charge de ces subventions (6 x 666 euros)). Cet oubli rappelle de rester vigilants vis-à-vis des comptes.

Pour pallier aux difficultés financières du Moulin à Café liées à la hausse du coût des denrées alimentaires et de l'énergie, le tarif de diverses prestations a été revu, pour éviter d'impacter le prix des repas qui a déjà augmenté en 2022 :

- La formule gâteau + 1 L de jus bio proposée à l'occasion des anniversaires est passée de 17 à 25 euros
- Les prestations Hors les murs seront augmentées d'un forfait de livraison de 30 euros
- Une carte de prestations de services est en cours de réalisation.
- La hausse du tarif des adhésions sera proposée à la prochaine assemblée générale : maintien du prix de 5 euros pour les minimas sociaux, proposition d'adhésion à prix libre à partir de 20 euros.

Le 18 mars dernier, Frédéric et Martine ont rencontré la maire du 14e, Carine Petit. La discussion a tourné autour des difficultés financières du Moulin à Café. Frédéric a fait la demande d'une subvention de 30 000 euros pluriannuelle (sur 3 ans). Carine Petit a proposé une rencontre avec la Direction des Activités Économiques de Paris en mai pour un accompagnement du modèle économique du Moulin à Café, et nous

a suggéré de postuler au Fond d'Animation Locale afin d'obtenir une subvention de 2000 euros. Hélène a déposé la demande.

- **Organisation du soir**

Faute de bénévoles, il est nécessaire de repenser l'organisation du soir. 6 pistes évoquées au dernier CA ont été débattues.

- Fermeture le soir en hiver : la majorité des administrateurs refuse cette piste.
- Fermeture le mardi et mercredi soir : sur les 3 derniers mois, le chiffre d'affaires moyen est de 700 euros le mardi, avec 20% du total effectué le soir. Certains mardis soir, notamment ceux proposant des conférences sur la psychologie spirituelle sont réussis en termes de recettes.
- Embaucher un·e responsable du soir, à mi-temps (en augmentant le tarif de vente du soir pour financer ce poste comme le font certains restaurants) : Le Moulin à Café n'a pas les moyens financiers d'embaucher un·e autre salarié·e le soir, et n'est pas un restaurant classique.
- Transformer le poste de cuisinier du soir, en poste de service en cuisine et au bar (sans cuisine à faire, uniquement des planches) : Le Moulin à Café n'a pas les moyens financiers d'embaucher un·e autre salarié·e le soir, et les usager·e·s aiment consommer un plat chaud le soir.

Il est appuyé qu'une meilleure identification d'un·e responsable des bénévoles permettrait de mieux les fidéliser, certain·e·s ne revenant pas. Actuellement, les messages adressés aux bénévoles arrivent par plusieurs canaux et plusieurs personnes, ce qui entraîne une confusion. Une piste serait de former un binôme chargé du bénévolat.

De fait, la décision est prise de fermer plus tôt (20h30) les mardis et mercredis, et d'avoir recours ponctuel à un·e extra le soir en cas de grosse soirée (par exemple une scène ouverte), de ne pas produire de nouveaux plats le soir (uniquement ce qu'il reste du midi complété de planches) hormis pour les soirées rencontrant du succès.

En prévision de l'été qui arrive, il faut insister sur le fait que le Moulin à Café est un lieu participatif, et inciter les usagers estivaux à ranger la terrasse pour que ce ne soit pas aux cuisinier·e·s de le faire.

- **Ressources humaines**

2 candidats ont été reçus en entretien pour le poste de commis. Après un essai aux côtés de Loubna, Daouda (12 ans d'expérience en cuisine) a rejoint l'équipe cuisine

depuis jeudi dernier. Le dispositif de l'emploi franc dont Daouda dépend permettra au Moulin à café d'obtenir une subvention de 15 000 euros répartie sur 3 ans.

- **Organisation du vide grenier**

Le vide-grenier aura lieu le 16/04. 200 affiches ont déjà été mises dans le quartier, ainsi que 2 banderoles, une à Raymond Losserand, l'autre à Plaisance.

Plusieurs associations seront présentes : La Ressourcerie créative et la Fresque du Climat toute la journée, la Carriole Solidaire l'après-midi. Miam 14 (sous réserve de réponse) le matin ou la journée complète. Pas de réponse quant à la présence de Rejoué.

Il y aura de la musique d'ambiance le matin et 3 groupes de musique seront présents de midi jusqu'au soir.

Au menu, seront proposés des wraps végétariens, des sandwichs, des gâteaux, de la soupe et du vin chaud.

- **Assemblée Générale**

L'assemblée générale aura lieu le samedi 13 mai à 15h. Le rapport d'activités est en préparation par Hélène, Frédéric et Catherine.

Camille, Frédéric, Catherine, Martine, Corinne sont membres sortant·es.

Un appel à nouveaux administrateur·rices sera fait. Il est rappelé que seuls peuvent se présenter les adhérents de plus de 6 mois.

- **Divers**

La Mairie nous demande de communiquer autour de la relance de l'observatoire des Conseils de Quartier du 14e. Frédéric propose d'organiser une soirée autour des principes de la démocratie locale, et à cette occasion de diffuser le questionnaire proposé par l'observatoire. La proposition a été validée par le CA.

Frédéric a participé à une réunion des cafés associatifs au Malakafé, et a commencé à rédiger un comparatif des cafés associatifs de Paris, pour information interne au sein du réseau, ou pour des étudiant·e·s et chercheur·se·s intéressé·e·s.

Le 19/04 se tiendra l'AG de France Bénévolat. Le Moulin à Café n'a pas encore ré-adhéré en 2023. La réflexion sur la personne du MAC s'y rendant n'est pas terminée.

Les 28, 29 et 30/05, Sacha Bergeaud tournera un court-métrage au Moulin à Café, avec fermeture du café le 30/05.

Date du prochain CA : Mardi 02/05 à 19h